PP-45-61
P-ISSN : 2716-8093 E-ISSN : 2716-8212

L'usage des langues (arabe, français, kabyle) en situation professionnelle. Cas du personnel administratif de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-ouzou

The use of languages (Arabic, French, Kabyle) in a professional situation. Case of administrative staff at Mouloud Mammeri University in Tizi-ouzou

Koussaila ALIK
Université M. Mammeri, Tizi-ouzou/ ALGERIE
koussaila.alik@ummto.dz

Reçu: 28/04/2024, **Accepté:**13/12/2024, **Publié:** 19/10/2025

Résumé

Les analyses présentées dans cette contribution s'inscrivent dans un projet d'enquête visant à mettre en évidence à travers un référentiel de corpus parlés et écrits, collectés et analysés selon les principes de l'analyse sociolinguistique. Cet article résume quelques éléments de notre travail de terrain sur le thème de la place du tamazight dans le milieu universitaire avec la présence du français et de l'arabe. Le point clé que je traite en particulier est l'analyse du discours épilinguistique véhiculé par les fonctionnaires dans ces situations. Nous aborderons brièvement le cadre théorique et méthodologique lié à l'approche, les enjeux liés à la langue utilisée et les choix que font les fonctionnaires dans leur travail dans le domaine administratif principal. Nous analyserons les questionnaires qui leur seront distribués en tenant compte de nouveaux points pouvant être identifiés dans le contexte universitaire et de la question de la langue utilisée par les administrateurs de l'établissement. C'est pourquoi nous avons présenté les conclusions d'une de nos enquêtes menées auprès des fonctionnaires dans les différents départements à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

Mots clés : Attitudes linguistiques - Code mixing - Code switching - Discours épilinguistique - Représentations linguistiques.

Abstract

The analyses presented in this contribution are part of a survey project aimed at highlighting through a repository of spoken and written corpora, collected and analyzed according to the principles of sociolinguistic analysis. This article summarizes some elements of our fieldwork on the theme of the place of Tamazight in the university environment with the presence of French and Arabic. The key point I deal with in particular is the analysis of the epilinguistic discourse conveyed by civil servants in these situations. We will briefly discuss the theoretical and methodological framework related to the approach, the issues related to the language used and the choices that public servants make in their work in the main administrative field. We will analyze the questionnaires that will be distributed to them, taking into account new points that can be identified in the university context and the question of the language used by the institution's administrators. This is why we presented the conclusions of one of our surveys conducted among civil servants in the various departments at the Mouloud Mammeri University in Tizi-Ouzou.

Keywords: Linguistic attitudes - Code mixing - Code switching - Epilinguistic discourse - Linguistic representations

* Auteur correspondant : **Koussaila ALIK**
Langues & Cultures / © 2025 The Authors. Published by the University of Adrar, Algeria.
This is an open access article under the CC BY license (http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

Introduction

La plupart des citoyens dans les zones urbaines, notamment en milieu professionnel, sont incités dans leurs discours quotidiens liés au mélange de langues, et plus particulièrement à Tizi-Ouzou qui possède un vaste mouvement de métissage linguistique par l'utilisation de trois langues différentes (arabe, français et kabyle). Les locuteurs font recours à des techniques de code switching et de code-mixing dans l'interlocution.

Dans notre travail, nous allons expliquer le phénomène de mélanges des langues qui est la situation à travers laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le mélange des langues est l'une des situations engendrées par le plurilinguisme. Ce phénomène est marqué en milieu urbain et professionnel, il caractérise les locuteurs kabyles qui parlent le français et l'arabe (littéraire et dialectal) en plus de leur langue maternelle, le kabyle. Nous voudrions centrer notre travail de recherche sur le mélange des langues au niveau de l'administration de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-ouzou. Nous avons mené des enquêtes sociolinguistiques auprès de quelques fonctionnaires de cette administration, séparément, en tenant compte de l'espace et du temps. L'un des échantillons sera donc présenté en détail.

1. Problématique et objectifs

Dans ce modeste travail, nous aborderons les questions suivantes :
- De quelle façon ces fonctionnaires combinent-ils les langues dans leur échange verbal quotidien ?
- Dans quels contextes et situations se manifeste-il ce phénomène de brassage linguistique ?
- Dans leur environnement professionnel, quelle langue ces fonctionnaires emploient-ils le plus fréquemment ?

Cette étude sociolinguistique a pour objet de :
- Expliquer ce mélange de différentes langues et situer quelle est la langue dominante en termes de fréquence d'utilisation.
- Déterminer la place qu'occupe le kabyle au sein de l'administration.

2. Éléments théoriques : Technique et terrain de recherche

Nous nous référons aux travaux initiés notamment dans le domaine de méthodologie et sciences sociales, entres autres ceux de (Madeleine GRAWITZ et Pinto ROGER : 1971)[1]. Nous leur empruntons quelques notions de base liées à la technique et au terrain de recherche, la technique étant entendue comme un ensemble d'instruments de processus qui permettent aux chercheurs de collecter des données et des informations sur un sujet de recherche.

Dans ce travail, nous avons eu recours à deux techniques de recherche que sont la technique documentaire et la technique de questionnaire qui sont les plus utilisées en sciences humaines et sociales. Il s'agit également des différentes approches pour réussir notre enquête de terrain, en suivant celles des chercheurs, notamment (S. DUFOUR, D. FORTIN et J. HAMEL : 1991)[2].

Dans la même optique, les techniques de documentation consistent à utiliser de la documentation diverse et variée concernant le sujet traité. Nous avons consulté des sites Web et d'autres documents liés au sujet et à la thématique de recherche (ouvrages, revues, critiques et articles scientifiques, actes des colloques).

Par ailleurs, la méthode du questionnaire admet à poser à un groupe de personnes interrogées, souvent représentatif d'une population, une série de questions sur leur situation sociale, professionnelle et familiale, leurs opinions, leurs attitudes à l'égard des choix et des problèmes humains et sociaux, leurs attentes, leur niveau de connaissance ou encore les attentes du chercheur. Le but de l'enquête est de leur poser une série de questions sur d'autres aspects qui les intéressent.

3. Élaboration et distribution du questionnaire

Pour ce travail, nous avons élaboré et distribué un questionnaire à des fonctionnaires de différents services administratifs (enseignement scolaire, bibliothèque, administration, ressources humaines et administration générale). Nous avons pris un large échantillon de différents départements universitaires, contacté un nombre limité de personnes pour chaque enquête initiée et l'avons cadrée par rapport au temps et à l'espace dans différents contextes (endroits) universitaires. Nous avons ainsi veillé à ce que les questions et les réponses ne se chevauchent pas entre les différents départements. Ainsi, le nombre de personnes interrogées a été réduit à un nombre limité de personnes, chacune d'entre elles appartenant à une fonction ou à un poste de direction dans son propre département.

Le questionnaire comprenait toutes les questions relatives aux combinaisons et aux choix linguistiques dans la communication avec les fonctionnaires et les étudiants. Le questionnaire a été préparé en français et comprenait des questions sur l'identité, les faits et les opinions. Nous avons donné le choix aux fonctionnaires d'utiliser la langue qui leur convient pour répondre

[1] - ROGER Pinto & GRAWITZ Madeleine, (1971), *Méthodes des sciences sociales*, Paris : Dalloz.
[2] - DUFOUR Stéphane & FORTIN Dominic & HAMEL Jacques, (1991), *L'enquête de terrain en sciences, l'approche monographique et les méthodes qualitatives*, Éd Saint-Marin, Montréal.

aux questions posées. Ces fonctionnaires comprenaient la langue française et ont pris l'initiative de répondre au questionnaire sans hésitation.

Les items du questionnaire sont fermés, ouverts et semi-fermés. Globalement, l'instrument d'enquête concerne la position des fonctionnaires dans l'administration publique. Il fournit une image globale de leurs attitudes à l'égard de la langue parlée à l'université et de leurs opinions sur l'usage de cette langue. L'accent est mis sur l'analyse du discours épilinguistique. Dans certains cas, les questions ne portent pas sur le même thème, mais cela a pour but de mieux comprendre et saisir la spontanéité des personnes interrogées. Il s'agit simplement de questions croisées.

4. Étude sociolinguistique : Orientations théoriques et méthodologiques

Dans le domaine de la sociolinguistique, les deux concepts attitudes et représentations sont largement connus et développés, ils sont empruntés à d'autres disciplines, comme le développe (M. Louise MOREAU : 1997)[1] dans ses recherches auxquelles nous nous référons. Le terme "attitude linguistique" est utilisé pour désigner des normes subjectives, des évaluations subjectives, des jugements et des opinions, et pour désigner tout phénomène épilinguistique en rapport avec la langue. En sociolinguistique, le terme de représentation est emprunté aux sciences humaines (géographie, histoire, psychologie sociale), elles-mêmes issues du vocabulaire de la philosophie.

Dans cette perspective, deux concepts sont mis en avant : le mélange des codes *(code mixing)* et le changement de code *(code switching)*. Le terme "mélange de codes" est généralement utilisé par les linguistes dans un sens très large pour désigner tout type d'interaction entre deux ou plusieurs codes linguistiques différents dans une situation de contact linguistique.

En outre, Le concept de *code-switching*, ou *alternance codique*, dérive de l'étude du bilinguisme et du contact linguistique qui, selon J.J. Grampers (sans doute le principal initiateur de la recherche sur ce phénomène), se définit comme la juxtaposition de phrases dans un même échange verbal lorsque le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Elle peut être définie comme la juxtaposition de phrases appartenant à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents.

Notre analyse s'est référée aux travaux de J. M. COMITTI sur les attitudes à l'égard des langues. Son travail sur les langues minoritaires constitue pour nous un cadre de référence et une synthèse des différentes études sur les attitudes. Dans son ouvrage *Les Corses face à leur langue (éd. Squadra diu Fimusellu, 1992),* il aborde l'approche variationniste et la justifie ainsi :

L'approche variationniste révèle le degré de légitimité de la variation linguistique en déterminant l'existence d'un ensemble de normes et si elles sont en concurrence les unes avec les autres ou, au contraire, dans une relation distributive complémentaire et cohérente. (J. M. COMITTI, 108 : 1992).

[1] - MOREAU. M. L., (1997), *Sociolinguistique, Concepts de base*, Éd. Mardaga, Paris.

Autrement dit : elle met en lumière la position de légitimité des variations linguistiques et, en conduisant la composition des normes, elle permet de savoir si elles sont dans une relation de compétition ou bien au sens inverse, dans une répartition équitable et conforme.

L'inventaire s'inspire également des recherches initiées et développées par d'autres chercheurs, en l'occurrence F. COULMAS (1984)[1], C. BAKER (1992)[2] et C. MORGAN (1993)[3], pour situer les attitudes linguistiques par rapport au statut et à la fonction de la langue et de sa culture, ou à sa classification au sein des institutions et de la société (telles que les langues minoritaires, les langues étrangères, les langues secondes). Ceci permet d'analyser les causes de ces attitudes et de ces comportements épilinguistiques.

Le concept d'attitudes comme étant plus central dans l'étude des langues minoritaires et majoritaires. La forte tradition de théorie des attitudes et de recherche en psychologie sociale est rendue pertinente par rapport à la restauration et à la dégradation du langage. Des recherches originales montrent à quel point l'attitude envers le bilinguisme est conceptuellement distincte de l'attitude envers une langue spécifique. Il s'avère que les origines des attitudes linguistiques sont liées aux différences individuelles et les attributs environnementaux.

En outre, des recherches ont été menées dans le domaine de l'analyse du discours épilinguistique par Cécile CANUT, synthétisés, publiés sous formes d'articles scientifiques (1998)[4], (2000)[5], (2001)[6]. Ils constituent globalement une méthodologie d'analyse qui est aussi largement utilisée par (S. BENNIS : 2000)[7] dans ces différentes enquêtes de terrain menées au Maghreb. En analysant les dynamiques épilinguistiques, il affirme que la position

[1] - COULMAS Florian (1984)., *Linguistic Minorities and Literacy*. Berlin, Mouton de Gruyter.
[2] - BAKER Colin, (1992), *Attitudes and Language*. Clevedon, Multilingual.
[3] - MORGAN Carol, (1993), "Attitude change and foreign language culture learning", Language Teaching , Volume 26 , Issue 2 , April 1993 , pp. 63 – 75 DOI: https://doi.org/10.1017/S0261444800007138

[4]- CANUT Cécile, (1998), « Pour une analyse des productions épilinguistiques », Presses universitaires de la Méditerranée, 1er janvier 1998, pp. 69-90. ISSN : 0765-4944. Cahiers de praxématique [En ligne], 31 | 1998, document 3, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 08 septembre 2020. URL : http:// journals.openedition.org/praxematique/1230;DOI: https://doi.org/10.4000/praxematique.1230

[5]- CANUT Cécile, (2000), « De la sociolinguistique à la sociologie du langage : de l'usage des frontières » In : *Langage et société* 2000/1(n° 91), pp. 89 - 95, Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Il est disponible en ligne : https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2000-1-page-89.htm

[6] - CANUT Cécile, (2001), « Pour une nouvelle approche des pratiques langagières », In : Cahiers d'études africaines, Langues déliées, Édition imprimée Date de publication : 1 janvier 2001 pp. 391-398, ISBN : 978-2-7132-1394-6 ISSN : 0008-0055. [En ligne], 163-164 | 2001, mis en ligne le 31 mai 2005, consulté le 05 février 2021. URL : http:// journals.openedition.org/etudesafricaines/101 ; DOI : https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.101

7 - BENNIS Saïd, (2001), « Dynamique épilinguistique au Maroc Le cas des discours des Chleuhs », In : *Cahiers d'études africaines*, 163-164, XLI-3-4, 2001, pp. 637-647. ISBN : 978-2-7132-1394-6 ISSN : 0008-0055. [En ligne], 163-164 | 2001, mis en ligne le 21 novembre 2013, consulté le 05 février 2021. URL : http:// journals.openedition.org/étudesafricaines/113 ; DOI : https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.113

épilinguistique se situe entre l'homogénéisation et l'hétérogénéisation. De telles analyses font partie de la sociologie du langage.

Cette étude range ces positions épilinguistiques dans deux catégories de discours : le discours épilinguistique homogénéisant et le discours épilinguistique hétérogénéisant. La notion des discours épilinguistiques à tendance hétérogénéisation sont intrinsèquement inclusifs de l'autre et soulignent la fluidité des frontières entre les langues en contact, mais celles des homogénéisations soutiennent la particularité du soi et appuient ses lignes, sa spécificité par rapport à l'autre. Cette approche analytique est également utilisée dans les études menées par (Koussaila ALIK : 2021)[1].

De ce point de vue, nous nous intéressons particulièrement aux formes de discours épilinguistiques qui impliquent des opinions, des jugements et des stéréotypes sur le discours d'autrui.

S'agissant du domaine de lexique, nous avons relevé quelques emprunts et interférences largement utilisés en milieu universitaire, ce qui nous conduit à traiter ces deux notions (emprunt et interférence), elles nous permettent précisément d'analyser les questionnaires sur le plan lexical. Car nous avons permis aux administrateurs de choisir la langue qui leur convient pour répondre aux questions.

Dans le domaine berbère, tel qu'il est traité par M A. Haddadou (2002), l'emprunt est un phénomène universel. Les gens échangent des compétences et des expériences ; ils échangent aussi des langues. La proximité géographique détermine également le caractère pacifique ou guerrier des peuples. Il n'est donc pas surprenant que les Berbères aient emprunté de nombreux mots à d'autres peuples et cultures.

5. Résultats de l'enquête et analyse du questionnaire

1.Tableau des caractéristiques du personnel administratif

Informateur (s)	Age	Sexe	Adresse	Langue maternelle
01	36 ans	Féminin	Ville	Kabyle
02	35 ans	Féminin	Village	Kabyle

[1] - ALIK Koussaila, (2011), L'aménagement de tamazight à travers son enseignement : La norme envisagée dans les manuels scolaires, Mémoire de Magister en Langue et Culture Amazighes, Spécialité : Linguistique, soutenu en janvier 2011, sous la direction de Nora TIGZIRI. Voir le 3ème chapitre du mémoire consacré aux positionnements épilinguistiques, pp.123- 166. Consultez également l'article :

- ALIK Koussaila, (2021), « Quel tamazight enseigner ? La question de la norme dans l'enseignement », *Langues et Linguistique*, Revue Internationale de Linguistique et Société, 2021, N° 46-47, pp. 85-106.

03	45 ans	Féminin	Ville	Kabyle
04	37 ans	Féminin	Village	Kabyle
05	58 ans	Masculin	Ville	Kabyle
06	51 ans	Féminin	Ville	Kabyle
07	48 ans	Féminin	Ville	Kabyle
08	33 ans	Féminin	Village	Kabyle
09	40 ans	Féminin	Village	Kabyle
10	34 ans	Féminin	Village	Kabyle
11	45 ans	Féminin	Village	Kabyle
12	39 ans	Féminin	Village	Kabyle

Tableau 01 : Tableau des caractéristiques des fonctionnaires

Du tableau ci-dessus, nous voyons que tous les administrateurs interrogés, leur langue maternelle est le kabyle, ils sont des habitants du village ou de la ville.

2.Les langues utilisées dans les milieux de travail par les informateurs

Informateurs	Les langues Utilisées	Justifications
01	-Arabe -Français -Kabyle	On utilise plusieurs langues, car une langue peut être plus dotée pour certaines applications que pour d'autres par exemple j'utilise la langue française pour la rédaction administrative.
02	-Arabe -Français -Kabyle	J'essaye de l'adopter à la langue de mon interlocuteur
03	-Arabe -Français -Kabyle	Si parce que je me sors bien de ces trois langues
04	-Arabe -Français -Kabyle	Le milieu de travail dans la société algérienne en utilise toujours la langue la plus facile à comprendre, car il y avait des cadres, des agents… donc chacun à leur niveau d'instruction
05	-Arabe -Français -Kabyle	Ce sont des langues qui me servent d'outils de travail sans aucune distinction ni complexe.

06	-Arabe -Français -Kabyle	Réponse non justifiée
07	-Arabe -Français -Kabyle	Le système
08	-Kabyle	Mon lieu de travail est le département amazigh
09	-Arabe -Français -Kabyle	Parce que chaque personne d'où il vient (on est obligé d'utiliser ces trois langues)
10	-Arabe	Parce que je travaille dans le département de lettre arabe et c'est la langue qui est plus fréquente, car la plupart des enseignants sont des arabes.
11	-Arabe -Français -Kabyle	Pas de réponse
12	-Arabe -Français -Kabyle	Ça vient tout seule, car le kabyle, c'est ma langue maternelle, le français, j'ai fait mes études en français, l'arabe, je travaille avec des arabophones.

Tableau 02 : Langues utilisées dans les milieux de travail

Si nous tenons compte des données du tableau ci-dessus, les administrateurs mélangent les trois langues pour des raisons différentes : le milieu, le niveau et le contexte. Pour eux, l'utilisation d'autres langues comme le français et l'arabe est liée à leur environnement de travail et à leur profession. Quant à la langue kabyle, l'informateur (12e) a déclaré que c'est sa langue maternelle, le français est sa langue d'étude et l'arabe est sa langue de travail avec les arabophones. Dans tous les cas, l'utilisation d'autres langues, voire le choix d'une langue, est dicté par l'environnement et le contexte.

3. Les langues utilisées avec les étudiants

Informateurs	Les langues	Justifications
01	-Arabe -Français -Kabyle	Pour une meilleure maîtrise des langues
02	-Arabe -Français -Kabyle	Parce que je suis bilingue et je peux me le permettre, donc je parle la langue que l'étudiant peut comprendre
03	-Arabe -Français -Kabyle	Parce qu'il y a des Arabophones, des Kabyles et la communauté Africaine qui ne parle pas ni kabyle ni français

04	-Arabe -Français -Kabyle	Car je peux parler les trois langues et c'est facile à se comprendre pour chaque personne, qu'elle soit arabe, kabyle ou française
05	-Arabe -Français -Kabyles	Je réponds aux étudiants en fonction de leurs vœux de langue sans aucun gène
06	-Kabyle -Français	Les étudiants parlent souvent en kabyle, rarement en français, jamais en arabe
07	-Arabe -Français -Kabyle	Pour que l'étudiant comprenne mieux le message ou l'explication
08	-Kabyle	Réponse non justifiée
09	-Arabe -Français -Kabyle	Parce que chaque personne selon d'où elle vient, on est obligé d'utiliser ces trois langues
10	-Kabyle	Parce que la plupart des étudiants sont des kabyles et parlent le kabyle donc moi aussi je parle avec eux en kabyle.
11	-Arabe -Français -Kabyle	Réponse non justifiée
12	-Arabe -Français -Kabyle	Réponse non justifiée

Tableau 03 : Les langues utilisées avec les étudiants

En fonction de la langue que chaque étudiant maîtrise le mieux, les administrateurs peuvent constater que trois langues sont utilisées. Cependant, dans la plupart des cas, c'est le kabyle qui est utilisé à l'oral. C'est ce que nous ont expliqué les informateurs (6^{e}) et (10^{e}), à l'exception des informateurs (8^{e}), (11^{e}) et (12^{e}) qui n'ont pas justifié leurs réponses à cette question sur la langue utilisée en rapport avec les étudiants.

4. Les langues utilisées avec les administrateurs

Informateurs	Les langues	Justifications

01	-Arabe -Français -Kabyle	Pour se familiariser avec les deux langues arabes et français et surtout maîtriser la rédaction des courriers et des lettres administratives
02	-Arabe -Français -kabyle	Chacun ce qu'il maîtrise
03	Pas de réponse	Réponse non justifiée
04	-Arabe -Français -Kabyle	Chacun la langue qu'il maîtrise
05	-Arabe -Français	Ce sont des langues utilisées dans le secteur de l'administration en général
06	-Arabe -Français -Kabyle	Les gens parlent les trois langues
07	-Français	Nous travaillons en français
08	-Kabyle	Nous sommes à Tizi-Ouzou
09	-Arabe -Français -Kabyle	Même chose que les étudiants
10	-Kabyle	Parce que la plupart des administrateurs sont des kabyles et parlent le kabyle, donc moi aussi je parle avec eux en kabyle
11	-Arabe -Français -Kabyle	Réponse non justifiée
12	-Français	Réponse non justifiée

Tableau 04 : Langues utilisées avec les administrateurs

Concernant la langue utilisée avec les administrateurs, nous avons constaté que la plupart des administrateurs utilisent leurs pratiques linguistiques avec une combinaison de trois langues (arabe, français, kabyle), selon la langue parlée par leurs collègues. L'informateur (1er) parle trois langues - l'arabe, le français et le kabyle - et justifie son choix par le fait qu'il veut "se familiariser avec l'arabe et le français et surtout maîtriser la rédaction de lettres et de correspondances".

C'est-à-dire : l'usage de l'arabe et le français s'explique par le travail administratif. On doit les maîtriser et surtout être à l'aise dans la rédaction de documents officiels et de courriers administratifs.

Nous avons aussi l'informateur (10e) qui justifie l'utilisation du kabyle par un besoin de communication avec ses collègues :
« Parce que la plupart des administrateurs sont kabyles et parlent kabyle, je leur parle aussi en kabyle. »

Deux informateurs n'ont pas justifié leurs réponses à cette question, le (11e) utilisant trois langues : arabe, français et kabyle, et le (12e) n'utilise que le français, sans nous expliquer dans quelles situations ou du moins ce qui le motive.

5. Les langues que préfèrent les informateurs

Informateurs	Les langues préférées	Justifications
01	-Kabyle -Français	Pour la communication courante et ça nous permet de mieux s'exprimer et de maîtriser les deux langues, la langue maternelle et la seconde langue
02	-kabyle	Parce que c'est ma langue maternelle donc c'est celle que j'aime le plus
03	-Kabyle -Français	Parce que la langue kabyle c'est ma langue maternelle, et pour le français j'aime bien le parler
04	-Kabyle -Français	À la portée de tout le monde
05	-Arabe -Français -Kabyle	Je maîtrise les trois langues, sans préférence les unes les autres
06	-Kabyle -Français	Parce que le kabyle c'est la langue maternelle
07	-Arabe -Français -Kabyle	Nous vivons en Algérie
08	-Kabyle	Pour que le message soit transmis
09	-Kabyle	Le Kabyle, acku s yis i ttidireɣ
10	-Français	Quand je parle avec le français je me retrouve, c'est la langue qui m'inspire
11	-Kabyle -Français	Réponse non justifiée
12	-Kabyle -Français	Réponse non justifiée

Tableau 05 : Langues préférées par les informateurs

Ces informateurs (1er, 3e, 4e, 6e, 11e et 12e) ont indiqué que leurs langues préférées sont le kabyle et le français, l'une comme langue maternelle, l'autre comme langue de travail ou encore comme langue seconde. Ils ont tous justifié leurs réponses sauf les deux derniers (11e) et (12e) qui n'ont pas donné d'explication sur le thème de la préférence linguistique. En revanche, les

informateurs (2e), (8e), (9e) ont affirmé que le kabyle est leur langue préférée, leur langue maternelle, véhiculant leur mode de vie, comme l'explique (9e) en kabyle : « *Acku s yis i ttidirey*. », dites-le comme ceci : c'est son gagne-pain.

D'autres comme les informateurs (5e) et (7e) nous disent que trois langues : L'arabe, le français et le kabyle sont tous pareils, ils les utilisent sans les distinguer l'un de l'autre, tandis que l'informateur (10e) a, quant à lui, déclaré que sa langue préférée est le français, c'est la langue qui l'a inspiré. Ce dernier constitue une exception par rapport aux autres enquêtés.

6. La langue tamazight dans l'administration

6.1. La position des informateurs à l'égard de la présence de tamazight dans l'administration

À travers ce tableau, nous constatons que la plupart des informateurs soutiennent la présence du tamazight au sein de l'administration et pensent qu'il deviendra un jour la langue de gestion, sauf le (10e) et le (11e) n'ont pas répondu à la question. Nous présentons leurs réponses comme suit :

Informateurs	Réponse (s)
01	Pour l'oral, il n'y a pas de problème on peut utiliser la langue tamazight dans une administration, mais pour la rédaction des courriers et la saisie… ça sera difficile.
02	Tamazight n'existe pas à ce niveau-là pour le moment.
03	La langue tamazight au niveau de l'administration, moi je la trouve bien.
04	N'existe pas à notre niveau.
05	C'est une langue mère qui doit s'enraciner dans l'administration d'une manière progressive surtout pour notre génération, langue qui est ignorée, mérite sa place comme langue officielle
06	Réponse non justifiée
07	C'est l'avenir
08	L'utilisation de tamazight (kabyle) dans l'administration ; oralement elle est présente, mais dans la rédaction administrative elle est totalement absente.
09	Elle aura sa place dans l'administration, mais ça va prendre du temps
10	Réponse non justifiée
11	Réponse non justifiée
12	Elle n'est pas utilisée

Tableau 06 : La place de tamazight au sein de l'administration

Pour ainsi dire que ces informateurs ne contestent pas la présence de cette langue récemment reconnue et officialisée dans les rangs de l'administration, elle est considérée comme un capital voire une richesse pour eux, mais tout en gardant leur distance, en principe pour son écriture et son emploi, elle est conditionnée par son développement au même titre que

les autres langues. L'utilisation et la mise en pratique de la langue à l'écrit conditionnent sa présence au sein de l'administration. Il est donc essentiel de prendre en considération toutes les initiatives individuelles qui pourraient entraîner des échecs répétés, nuisant ainsi à sa stabilité et mettant en péril son statut actuel de langue officielle.

6.2. La position des informateurs sur la question de l'avenir de tamazight dans l'administration

Au sujet de l'avenir et du statut du tamazight dans l'administration et dans les organisations en général, ils précisent qu'il existe certaines difficultés liées à la maîtrise, à l'écriture et qu'il doit être préparé et développé afin de pouvoir remplir cette fonction. En tout cas, ils évoquent les problèmes techniques rencontrés sur le terrain, mais ils sont tous optimistes quant au fait que le tamazight devienne une langue administrative. Les seules personnes qui n'ont pas répondu à cette question sont les (3ème) et (11ème) informateurs.

Informateurs	Réponse (s)
01	La langue tamazight est notre langue maternelle On la maîtrise parfaitement et pour l'utiliser dans l'administration, à mon avis ça va être difficile surtout pour la saisie et autres….
02	Non, ce n'est pas tout le monde qui maîtrise.
03	Réponse non justifiée
04	Oui, c'est possible et pourquoi pas ?
05	Optimiste pour son développement
06	Pas pour le moment
07	Absolument
08	Très en retard ! C'est utopique.
09	Techniquement oui ; mais sur le terrain, il faut un travail énorme et que les spécialistes et les linguistes Amazighes travaillent davantage pour faciliter la terminologie et la circulation de Tamazight dans l'administration.
10	Non, car c'est toute démarche à suivre
11	Réponse non justifiée
12	Pour quoi pas

Tableau 07 : L'avenir de tamazight au sein de l'administration

En guise de conclusion

Dans cet article, il a été question d'analyser le discours sur les langues, les contextes qui favorisent l'usage de l'une ou l'autre à l'université, voire d'un département à un autre et même d'un service administratif à un autre, car l'usage est différent selon la formation des étudiants, leur filière, et la langue utilisée dans l'enseignement apparaît souvent comme le point nodal en premier lieu. Ce qui ressort de l'échantillon présenté dans ce modeste travail, et qui constitue un élément fondamental pour élargir et guider nos enquêtes en milieu universitaire.

L'analyse des données recueillies dans cet échantillon montre la fréquence de l'usage des trois langues chez le personnel administratif. Plusieurs facteurs expliquent cette particularité : leurs compétences académiques sont renforcées par une formation approfondie dans leur

domaine ainsi que par leur expérience professionnelle, ce qui leur permet d'interagir directement avec des étudiants de divers niveaux et des chercheurs enseignants.

La plupart de ces personnes ont reçu une éducation bilingue ; leurs usagers auxquels ils s'adressent et qui appartiennent à des communautés différentes : (étudiants, enseignants, travailleurs, cadres... ; et la nécessité d'utiliser l'arabe et le français dans les tâches administratives (lettres, demandes, courriers, délibérations, affichages, etc.).

Par ailleurs, nous constatons également que la plupart des administrateurs préfèrent le kabyle dans la pratique de leur langue qui est aussi leur langue maternelle même s'ils constatent qu'elle est éloignée de la sphère administrative. L'usage de l'arabe classique pour parler aux étudiants ou aux fonctionnaires est très rare par rapport à l'arabe dialectal, tandis que le français est le plus couramment utilisé avec le kabyle en dehors du travail administratif pour la communication. Les administrateurs font confiance et maintiennent ces déclarations afin que le kabyle devienne la langue de communication et de gestion en milieu professionnel.

Une piste de recherche future consiste à identifier plus précisément les situations qui conduisent à des positionnements épilinguistiques et à des représentations linguistiques.

Références bibliographiques

Ouvrages

- BAKER Colin., (1992), ***Attitudes and Language***. Clevedon, Multilingual.
- BAYLON Ch., (1996), *Sociolinguistique : Langue, société et discours*, Paris.
- BILLIEZ J. (dir.), (2003), *Contacts de langues : Modèles, typologies, interventions*, l'Harmattan.
- BOYER H., (1991), *Langues en conflits : études sociolinguistiques*, Paris, L'Harmattan.
- CALVET L. J. & DUMONT P. (1999), *L'enquête sociolinguistique*, l'Harmattan.
- COMITTI J. M. (1992), *Les Corses face à leur langue : de la naissance à la reconnaissance de la langue*, éd : Squadra diu Fimusellu, Paris.
- COULMAS Florian, (1984), Linguistic ***Minorities and Literacy***, Berlin, Mouton de Gruyter.
- DUFOUR Stéphane & FORTIN Dominici & HAMEL Jacques, (1991), *L'enquête de terrain en sciences, l'approche monographique et les méthodes qualitatives*, Éd Saint-Marin, Montréal.
- HADDADOU M. A., (2002), *Défense et illustration de la langue berbère*, Ed, Alger.
- MOREAU. M. L, (1997), *Sociolinguistique : Concepts de base*, Ed : Pierre Mardaga, Paris.
- ROGER Pinto & MADELEINE Grawitz, (1971), *Méthodes des sciences sociales*, Paris : Dalloz.

Articles :

- ALIK Koussaila, (2021), « Quel tamazight enseigner ? La question de la norme dans l'enseignement », ***Langues et Linguistique***, Revue Internationale linguistique et société, N° 46-47, pp. 85-106.

- BENNIS Saïd., (2001), « Dynamique épilinguistique au Maroc Le cas des discours des Chleuhs », In : *Cahiers d'études africaines*, 163-164, XLI-3-4, pp. 637-647. ISBN : 978-2-7132-1394-6

ISSN : 0008-0055, In : *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 163-164/ 2001, mis en ligne le 21 novembre 2013, consulté le 05 février 2021. URL : http:// journals.openedition.org/etudesafricaines/113 ; DOI : https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.113

- BOUKOUS Ahmed, (2007), « Le poids de l'Amazighe : Approche qualitative », In : Langues et linguistique, Revue internationale de linguistique. Aspects de la linguistique amazighe, préparé par Moha Ennaji, N°20, pp 89-107

- BOUKOUS Ahmed, (1999), « Le questionnaire », In : *L'enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, Paris.

- CANUT Cécile, (2000) « De la sociolinguistique à la sociologie du langage : de l'usage des frontières » In : *Langage et société* 2000/1(n° 91), pp. 89 - 95, Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Il est disponible en ligne : https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2000-1-page-89.htm

- CANUT Cécile, (2001), « Pour une nouvelle approche des pratiques langagières », In : Cahiers d'études africaines, Langues déliées, Édition imprimée Date de publication : 1 janvier 2001 pp. 391-398, ISBN : 978-2-7132-1394-6 ISSN : 0008-0055. [En ligne], 163-164 /2001, mis en ligne le 31 mai 2005, consulté le 05 février 2021. URL : http:// journals.openedition.org/etudesafricaines/101 ; DOI : https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.101

- CANUT Cécile., (1998), « Pour une analyse des productions épilinguistiques », Presses universitaires de la Méditerranée, 1er janvier 1998, pp. 69-90. ISSN : 0765-4944. Référence électronique : Cahiers de praxématique [En ligne], 31 | 1998, document 3, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 08 septembre 2020. URL : http:// journals.openedition.org/praxematique/1230 ; DOI : https://doi.org/10.4000/praxematique.1230

- MORGAN Carol, (1993), "Attitude change and foreign language culture learning", 1993. Language Teaching , Volume 26 , Issue 2 , April 1993 , pp. 63 – 75.

- RUBIO Clémentine, (2016), « Vers une sociolinguistique historique », In : Épistémologie et histoire des idées sociolinguistiques, GLOTTOPOL, revue de sociolinguistique en ligne, N° 28, Juillet 2016, http://glottopol.univ-rouen.fr, pp. 38 - 52. Consulté le 12 Février 2017. DOI: https://doi.org/10.1017/S0261444800007138

Mémoires et thèses de doctorat :

ALIK Koussaila, (2011), *L'aménagement de tamazight à travers son enseignement : La norme envisagée dans les manuels scolaires*, Mémoire de Magister en Langue et Culture Amazighes, Spécialité : Linguistique, soutenu en janvier 2011, sous la direction de Nora TIGZIRI.

ALI-BENCHERIF Mohammed Zakaria, (2009), *L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés*, Linguistique. Université Abou Bakr BELKAÏD de Tlemcen (Algérie). Français. NNT: - https://theses.hal.science/tel-00496990.

Annexes :

Présentation du questionnaire :

En tant que fonctionnaire dans l'administration, vous êtes invité à participer à ce modeste travail de recherche en remplissant ce questionnaire.

Données d'identification :
Âge :
Sexe : masculin □ féminin □
Adresse : ville □ village □
Fonction administrative :
Département et faculté :
Diplôme et niveau d'études :

1- Quelle est votre langue maternelle ?
- Arabe
- Kabyle
- Français

2-Quelle est la langue que vous utilisez à la maison ?
- Arabe
- Kabyle
- Français

Pourquoi ?

3- Quelles langues utilisez-vous dans votre lieu de travail ?
- Arabe
- Kabyle
- Français

Pourquoi ?

4- Quelles langues utilisez-vous en communiquant avec :
A- les étudiants ?
- Arabe
- Kabyle
- Français

Pourquoi ?

B- les administrateurs ?
- Arabe
- Kabyle
- Français

Pourquoi ?

5-Quelles est la langue que vous préférez utiliser plus ?
- Arabe
- Kabyle
- Français

Pourquoi ?

6-Dans quelles situations vous mélangez les langues ?
Lesquelles le plus souvent ?

7- Est-ce-que vous arrivez à exprimer vos idées en utilisant plusieurs langues différentes ?
- Oui
- Non

Comment ?

8- Comment voyez-vous la langue tamazight au niveau de l'administration ?

9- Y a-t-il des circonstances dans lesquelles vous parlez principalement kabyle ?
- Oui
- Non

Lesquelles ?

10- Comment voyez-vous ce mélange de langues ?

11- Pensez-vous que tamazight puisse devenir une langue d'administration ?

Biographie de l'auteur

ALIK Koussaila est enseignant- chercheur à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou depuis 2012. Il obtient son doctorat en 2017, suivi de son habilitation à diriger des recherches (HDR) en 2019. Actuellement, il exerce en tant que Maître de conférences de classe « A » au sein du département de langue et culture amazighes, à la faculté des lettres et des langues à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.